



# LA VILLE DE MARSEILLE RECRUTE

## Instructeur(trice) du Droit des Sols (H/F)

### Cadre d'emplois

Techniciens Territoriaux / Rédacteurs Territoriaux

Délégation Générale Adjointe de l'Urbanisme, du Foncier et du Patrimoine  
Direction de l'Urbanisme  
Service des Autorisations d'Urbanisme

Sous l'autorité du responsable du Service des Autorisations d'Urbanisme, vous assurez l'instruction des dossiers d'autorisation d'urbanisme au regard de la réglementation du droit des sols en tenant compte de la dimension environnementale, patrimoniale, urbaine et paysagère dans un contexte de développement des politiques publiques d'aménagement transversales.

A ce titre, vous avez pour missions de :

- Instruire les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme en application des règles d'occupation des sols au sens du Code de l'Urbanisme ;
- Vérifier et contrôler la conformité des constructions et des aménagements réalisés en qualité d'agent assermenté au titre du Code de l'Urbanisme ;
- Assurer l'accueil, l'information et le conseil des pétitionnaires et du public sur les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;
- Réaliser des visites de terrain ;
- Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme.

Vous avez des compétences indispensables dans la lecture et l'interprétation des documents graphiques et maîtrisez l'outil informatique : logiciel métier OPENADS (formation assurée par le service) et SIG.

Rigoureux(se) et organisé(e), doté(e) d'esprit d'initiative, vous faites preuve de capacités d'analyse, de synthèse et d'adaptation. Vous possédez des qualités rédactionnelles ainsi qu'une aisance relationnelle.

Titulaire d'un diplôme Bac+2 ou plus, dans le domaine juridique, vous possédez une expérience en droit de l'urbanisme et/ou aménagement serait appréciée.

Référence de l'offre : 00003366

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Postulez directement en ligne sur <http://emplois.marseille.fr/>



Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines  
90, bd des Dames - 13233 Marseille Cedex 20

